



POINT FORT

focus 3/22
juin

En finir avec la logique de la maison individuelle



Martin Flügel

Directeur de l'Union
des villes suisses

Dans de nombreuses villes, la politique climatique figure en bonne place dans la liste des priorités: nombreuses sont les villes et les communes à avoir adopté des «objectifs zéro émission nette» contraignants ou la neutralité climatique, certaines se sont regroupées dans l'Alliance climatique Suisse. Les villes font des efforts dans le sens d'une politique climatique efficace, et cela est nécessaire. En effet, du fait de la haute densité démographique des zones urbaines, les mesures appliquées dans les villes ont un grand impact. Mais pour ce faire, celles-ci ont aussi besoin d'une politique fédérale adaptée à la situation et aux besoins des villes. En voici trois exemples:

Électricité: la lutte contre le changement climatique nécessite beaucoup d'électricité. Or il y a dans les villes nombre de grands toits qui conviendraient à des installations solaires. Toutefois, tant que l'élément décisif pour la rentabilité des installations solaires est avant tout la consommation propre, celles-ci ne seront pas montées sur des immeubles locatifs ni des propriétés par étages. On a donc besoin d'un système tarifaire qui s'affranchisse de la logique de la maison individuelle et prenne en compte la situation qui se présente dans les villes, par exemple par une prime de marché flottante. Cela vaut également pour les tarifs du réseau,

qui doivent être attractifs pour le stockage et la réinjection de l'électricité.

Chaleur à distance: dans les zones à haute densité de bâti, les pompes à chaleur ne sont pour diverses raisons pas la solution pour une production de chaleur sans énergies fossiles, par exemple en raison des émissions de bruit. Les réseaux thermiques doivent jouer ici un rôle important. Pour que les villes puissent réaliser ces investissements, il leur faut premièrement un soutien financier de la part de la Confédération, deuxièmement des instruments communaux de planification énergétique efficaces et troisièmement des prix plus élevés pour les alternatives fossiles comme le gaz et le mazout (ou des taxes plus élevées sur le CO₂).

E-mobilité: l'électrification des transports possède un grand potentiel pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, y compris dans les zones urbaines. Pour ce faire, il faut d'une part que la Confédération offre des possibilités d'encouragement substantielles pour les bornes de recharges installées dans des garages souterrains privés. Cela permettra de réaliser de manière économe en surface le besoin en bornes de recharge dans les environnements résidentiels urbains. D'autre part, la Confédération doit rapidement mettre à disposition des moyens financiers pour décarboner les transports publics dans les villes, mais aussi sur l'ensemble du territoire.

Il va sans dire qu'il existe encore un grand nombre de possibilités d'action pour faire avancer la politique climatique des villes. Je me réjouis des échanges animés que nous aurons le 25 août sur ce sujet et sur d'autres encore. Rendez-vous à Bâle!

Chère lectrice, cher lecteur

«Villes respectueuses du climat»: telle est la devise de l'édition 2022 de la Journée des villes, qui se tiendra les 25 et 26 août à Bâle. C'est une excellente occasion pour consacrer le numéro actuel de focus à ce sujet plus actuel que jamais et au moment-phare annuel de l'UVS.

La politique climatique joue un rôle crucial à deux égards: d'une part, les villes sont particulièrement touchées par le changement climatique: les vagues de chaleur y sont exacerbées, tout comme les fortes pluies et les crues. D'autre part, les villes sont particulièrement engagées et actives dans la réduction des gaz à effet de serre. Que peuvent faire les villes? Comment les organiser pour qu'elles soient favorables à la fois au climat et à la population? Quelles sont les conditions-cadres nécessaires au niveau politique? C'est à ces questions et à d'autres encore que nous nous consacrerons lors de la Journée des villes et que nous consacrons déjà le présent numéro de focus.

Beat Jans, président du gouvernement de Bâle-Ville et hôte de la Journée des villes, détaille les mesures que l'on a prises à Bâle. Nous apprendrons comment à Yverdon, l'ensemble de la population accède à l'espace public en cinq minutes.

Bonne lecture!

Sommaire

Point fort 1 | Interview 2 | Le Thème 3

INTERVIEW

«La protection du climat est une tâche incombant à la société tout»



Beat Jans
Président du gouvernement de
Bâle-Ville et membre du comité
de l'Union des villes suisses

Beat Jans a été élu au gouvernement de Bâle-Ville en novembre 2020 et dirige le Département de la présidence. Auparavant, il a siégé pendant 10 ans au Conseil national où il était membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie.

Beat Jans est un scientifique de l'environnement et il a travaillé entre autres pour Pro Natura et comme consultant indépendant dans le domaine de la durabilité et de la communication.

Bâle invite les représentantes et représentants des villes à la Journée des villes. Quel est le programme qui les attend?

Un programme aussi passionnant que divers sur le thème «Villes respectueuses du climat». La rencontre sera ouverte par l'AD de l'UVS, durant laquelle aura lieu entre autres l'élection du nouveau président. L'après-midi de nombreux intervenants de premier plan et participants se consacreront à la question de savoir quelle contribution les villes peuvent apporter à la maîtrise de la crise climatique. La ville hôte de Bâle – une pionnière de la protection de l'environnement et du climat – organise en outre le vendredi après-midi diverses excursions sur ce thème.

La Journée des villes est placée sous la devise «Villes respectueuses du climat». Pourquoi est-ce important pour les villes?

La protection du climat est une tâche incombant à la société tout entière et donc importante pour chacune et chacun d'entre nous. Les villes ont toutefois une responsabilité particulière, car en tant qu'agglomérations, elles génèrent une part importante des émissions de gaz à effet de serre, mais ont aussi, justement pour cette raison, une grande marge de manœuvre pour les réduire. Les conséquences du réchauffement climatique (effets d'îlot de chaleur, répercussions sur la santé, dangers naturels) impactent lourdement les villes, mais la protection du climat offre aussi de nouvelles chances: compression des coûts pour les particuliers et les entreprises grâce aux économies d'énergie, valeur ajoutée locale grâce à la production d'électricité décentralisée, indépen-

dance des importations de sources d'énergie fossiles de l'étranger, amélioration de la qualité de l'air grâce à la baisse des émissions, amélioration du climat urbain par des mesures d'adaptation au changement climatique (verdissage de la ville), image positive d'une ville propre et respectueuse du climat.

Quels sont les objectifs de Bâle en matière de politique climatique?

Le Conseil d'État souhaite atteindre la réduction des émissions de gaz à effet de serre aussi vite que possible. Il a pour objectif d'atteindre d'ici 2040 la neutralité climatique, autrement dit «zéro émission nette». L'administration cantonale doit toutefois atteindre cet objectif dès 2030: ses émissions de gaz à effet de serre directes liées à l'énergie dans le domaine des bâtiments et de la mobilité doivent être ramenées à zéro d'ici 2030.

Quelles sont les 3 mesures de Bâle méritent particulièrement d'être mentionnées?

1. L'électricité produite dans le canton de Bâle-Ville est depuis 2009 produite à 100 % sur un mode renouvelable. En outre, la chaleur à distance est produite à presque 80 % avec des énergies renouvelables. 2. Bâle dispose du réseau énergétique le plus avancé de Suisse: pour le remplacement des chauffages, il existe depuis octobre 2017 une obligation générale de passer à un système renouvelable (c'est-à-dire pompe à chaleur, chaleur à distance, etc.). Les bâtiments neufs sont en outre tenus de produire leur propre électricité. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'énergie, la part de l'énergie

produite sur un mode renouvelable est en constante augmentation pour les remplacements de chauffages. Cela nous permet aussi de réduire notre dépendance des importations de pétrole et de gaz. 3. À Bâle, nous sommes en train de remplacer progressivement notre flotte de véhicules par des véhicules électriques. Il en est de même pour les transports publics bâlois: d'ici 2027, leur flotte de bus devra fonctionner avec des sources d'énergie renouvelables. Parallèlement, il est prévu de développer fortement l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques au cours des années à venir.

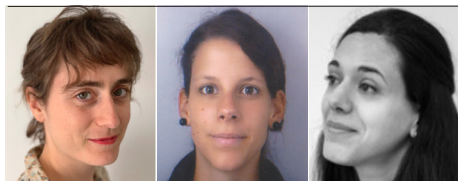
Quels sont à votre avis les plus grands défis pour votre ville dans l'avenir en matière de politique climatique?

Nous ne pourrions faire l'économie d'un nouvel effort important. Si nous voulons par exemple électrifier les transports, cela signifie également que les besoins en électricité augmenteront rapidement. Il faudra mettre cette électricité à disposition – aussi bien de manière décentralisée sur le territoire cantonal qu'au moyen de grandes centrales électriques situées hors du territoire cantonal. Les discussions sur le développement des énergies renouvelables montrent clairement combien il est nécessaire d'agir. Mais du fait de l'importation de biens, Bâle est également responsable d'émissions de gaz à effet de serre générées en dehors des frontières du canton. Nous pouvons certainement influencer cela en partie par notre comportement de consommateurs, mais nous ne pourrions pas résoudre le problème seuls. À cet égard aussi, nous avons besoin de solutions nationales et internationales.

T H È M E

Les espaces publics de proximité, piliers de la ville durable

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'est lancée dans une démarche d'ampleur : créer un réseau d'espaces publics attractifs, durables et à seulement 5 minutes à pied de chaque Yverdonnois-e. En effet, à l'ère de la sédentarisation, du changement climatique et des confinements, la mise à disposition d'espaces de proximité n'a jamais eu autant de sens.



Autrices

Rachel Mullon, urbaniste, docteure en urbanisme, cheffe de projet espaces publics

Julie Riedo, urbaniste-architecte, cheffe de projet espaces publics

Sara Dias, urbaniste-architecte, responsable de filière, planification et espaces publics

La Ville d'Yverdon-les-Bains œuvre depuis de nombreuses années pour la durabilité, notamment à travers sa certification Cité de l'Énergie, plusieurs fonds de subventionnement et des politiques ambitieuses en gestion de la biodiversité, énergie et mobilité. Elle renforce actuellement le dispositif en se dotant d'un plan climat, d'une stratégie de végétalisation et de plans d'aménagement ambitieux. La mise en œuvre de stratégies comme la densification du tissu bâti, la réduction des trajets et de l'empiétement sur les terres agricoles rend la ville résiliente et favorise le maintien de la population en milieu urbain. Dans ce contexte, les espaces publics jouent un rôle prépondérant et contribuent à améliorer la qualité de vie des habitant-e-s.

Alors que souvent, les villes s'attaquent à la requalification des lieux emblématiques, le rôle des espaces de proximité dans le comportement de la population et les effets qui en résultent pour la santé et l'économie locales semblent encore peu explorés. Sortir de chez soi a un impact positif sur la réduction des risques liés à la sédentarisation, l'isolement et les patho-

logies associées (ex. obésité, diabète et maladies cardiorespiratoires). Par ailleurs, la fréquentation d'espaces publics de proximité, notamment associés à la nature ou à la sociabilisation, a aussi des effets psychologiques non négligeables contribuant au bien-être de la population.

Les espaces de proximité – un projet unificateur et innovant

En 2019, l'Office fédéral du développement territorial lançait un appel à projets pour accompagner et subventionner, de 2020 à 2024, des initiatives innovantes visant le développement durable. C'est dans ce cadre que la Ville d'Yverdon-les-Bains a été sélectionnée pour développer son projet « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e », avec l'ambition de lancer, à partir de 2023, la requalification de plusieurs sites pilotes, à l'échelle des quartiers, ainsi qu'un plan directeur définissant les actions à mener pour les 10-15 ans à venir, à l'échelle de la ville.

Le focus sur les espaces de proximité a été particulièrement salué par la Confédération ainsi que l'approche transversale sur leurs usages, visant à favoriser davantage les rencontres sociales, l'activité physique et l'accès à la culture. La place de la nature et de la biodiversité est également au cœur du programme auquel s'ajoute une expertise en matière de genre et d'inclusivité.

Premiers résultats du projet

Entre 2020 et 2021, la Ville a réalisé un premier diagnostic avec un groupe de travail conséquent, composé de différents services techniques, d'expert-e-s, et de représentant-e-s de la population. Celui-ci a révélé que plusieurs espaces publics méritent des améliorations, que d'autres sont sous-utilisés et que certains quartiers n'en possèdent aucun. L'objectif général du projet

a dès lors été confirmé: compléter et améliorer le réseau d'espaces de proximité de la ville à travers des usages complémentaires découlant des aspirations de la population.

Au printemps 2022, la Municipalité a lancé une démarche de consultation à l'échelle de toute la ville afin de récolter les idées et les besoins des habitant-e-s, tout en leur proposant de tester sur le terrain le potentiel des lieux existants. Puisque c'est l'échelle locale qui compte, la démarche s'est déroulée sur sept semaines consécutives dans sept périmètres différents. Afin de toucher une grande diversité de publics, plusieurs dispositifs ont été proposés : un sondage en ligne et administré sur site; des marches exploratoires; des activités et animations organisées par des associations ou clubs locaux ; l'utilisation libre d'un kit de cubes en bois modulables permettant d'expérimenter, pendant quelques jours, de nouvelles configurations et usages des superficies.

Au moment de la rédaction de cet article, la Ville tire les premiers enseignements de la démarche. D'une part, cette dernière a permis la redécouverte de certains espaces de proximité peu utilisés et la possibilité de les investir davantage sur une temporalité courte. D'autre part, un équipement de base (ombrage, assises, jeux, etc.) de qualité ne semble pas suffisant à ce stade pour que les lieux soient investis. Les riverain-e-s privilégient des activités collectives nécessitant un espace propice, ainsi qu'un dynamisme social et local fort. L'animation, la communication et la configuration des espaces de proximité, sur une approche de long terme, seraient-elles les nouveaux défis des collectivités ?

Pour la suite

La restitution complète de la consultation de la population et le lancement des projets-pilotes sont prévus pour l'hiver 2022-2023. D'ici là, toutes les informations utiles sur le projet peuvent être consultées et suivies sur www.yverdon-les-bains.ch/EP5.

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne. Telefon: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch.

Abonnement à «focus»: info@uniondesvilles.ch. **Rédaction UVS:** Martin Flügel, Monika Litscher, Janis Lüber, Marc Moser.

Traduction: wordup. **Photos:** titre page 1: Rolf Siegenthaler; portraits pages 1, 2 und 3: màd.